

Paris, le 7 8 OCT 2010

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Monsieur le Maire, *Cher Bertrand,*

Je vous ai sollicité à plusieurs reprises afin de procéder au démontage du "Mur pour la Paix", installé depuis dix années en toute illégalité sur le site classé du Champ de Mars.

Je souhaite attirer votre attention sur le fait que votre responsabilité serait engagée si cette structure de plus en plus dégradée chutait ou blessait quelqu'un.

Vous comprendrez également l'exaspération de nos concitoyens, qui constatent que le Mur pour la Paix encombre la perspective classée du Champ de Mars depuis dix ans en toute impunité. Pourquoi Madame Halter serait-elle la seule à pouvoir déroger à la règle ? Alors que le moindre véhicule garé plus de sept jours sur la voie publique est verbalisé et légalement enlevé sans préavis.

Les artistes du monde entier souhaitent pouvoir laisser leur empreinte sur le site prestigieux du Champ de Mars. Or, tous respectent les procédures en vigueur, et ne se permettent pas de laisser leur création occuper sans autorisation le domaine public.

Vous avez invoqué la recherche d'une solution avec le ministère de la Culture et les époux Halter. Or, vous conviendrez que ces derniers n'ont jamais souhaité se conformer à la loi en la matière. Je ne doute pas que vous êtes attaché au respect du Droit, et que vous avez à cœur de contribuer à faire sortir l'autorité publique de cette impasse qui peut donner le sentiment que la loi n'est pas la même pour tous.

Aussi, je vous propose d'organiser rapidement une réunion, en présence du Ministre de la Culture, afin de parvenir à une **décision conjointe** des autorités de l'Etat et de la Ville, afin de sortir de cette situation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Très amicalement*

Rachida DATI



Monsieur Bertrand DELANOË  
Maire de Paris

Copie : Monsieur le Ministre de la Culture  
Mesdames et Messieurs les habitants du 7<sup>e</sup>  
Mesdames et Messieurs les responsables associatifs